

Conseil d'administration

du 30/06/2004

II-Questions budgétaires et financières

4 – Lutte contre les inondations : Fonds d'intervention foncière : Demande de subvention à l'Etat (FNADT)

La Mission Interministérielle d'expertise sur les crues de décembre 2000 et janvier 2001 en Bretagne a proposé une liste de travaux susceptibles d'améliorer la protection des personnes et des biens devant les inondations.

Conformément à la mission d'expertise qui lui est confiée dans le projet de SAGE et à ses compétences statutaires, l'IAV a étudié en détail les pistes d'aménagement du secteur de la confluence Oust-Vilaine (Rieux, zone portuaire, quartier du Châtelet).

La réalisation même de ces travaux impose l'acquisition d'un site de stockage des déblais excédentaires, évalués à près de 1 million de m³. Il s'agit en l'occurrence d'une exploitation d'une surface de 35.7 hectares au lieu dit « La Fosse aux Loups » sur la commune de RIEUX (56).

1 – Coût de l'opération

Cette opération est inscrite au budget principal de l'exercice 2004, pour un coût prévisionnel de 129 000 € (les acquisitions foncières ne sont pas soumises à TVA).

Ce coût se décompose comme suit :

- acquisition du foncier : 118 377 €
- frais notariés et géomètre : 10 623 €

2 – Plan de financement de l'opération

- financement Etat (FNADT) 80 % : 103 200 €
- autofinancement IAV 20 % : 25 800 €

3 – Calendrier de l'opération

- signature de l'acte d'acquisition : octobre 2004

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

•sollicite de l'Etat (FNADT) la subvention mentionnée au plan de financement

•autorise le Président à réaliser toutes démarches et signer toutes pièces afférentes

Pour extrait conforme,

Le Président

Yvon MAHE

